

FOIRE AUTO MOTO RETRO MECANIQUE
6 et 7 septembre 2025 à LOUVEXPO

Règlement

- Les voitures (avant 1995) et motos anciennes qui sont à vendre doivent se trouver uniquement à l'intérieur du hall de 4000 m².
- Tous les autres articles à vendre sont exposés dans le hall ou dans la zone extérieure (documentation, miniatures, pièces détachées, plaques émaillées, collections de tout genre en rapport avec la manifestation).
- Les voitures (avant 1995) et les motos qui sont exposées et non destinées à la vente se trouvent uniquement dans la zone extérieure (voir plan), sauf pour les clubs ou associations qui ont reçu l'autorisation des organisateurs pour être à l'intérieur.
- Après réservation et autorisation des organisateurs, l'exposant reçoit deux bracelets qui donnent un accès gratuit pendant tout l'événement. Les exposants sont tenus de porter les bracelets pendant toute la durée de la manifestation. Ils seront distribués à l'arrivée, pendant l'installation.
- Le déballage et la mise en place, à l'intérieur et l'extérieur, se font le vendredi entre 12 et 20h, et le samedi matin entre 08 et 10h.
- L'accès exposants ferme à 10h sur tout le site les jours d'exposition. Après 10h, la seule entrée possible est celle des visiteurs.
- La foire est accessible aux participants pour le chargement ou le déchargement uniquement le samedi soir entre 18 et 20h.
- Les participants qui disposent d'une activité commerciale sont tenus de demander une facture.
- Facultatif : des tables de 1,80m sur 0,80m avec 2 chaises sont à louer au prix de 15€ + 15€ de caution.
- Un service de gardiennage est organisé pendant la mise en place, aux heures d'ouverture et pendant la nuit, ainsi que le dimanche jusque 20h.

